

Gestion et organisation des urgences et des tournées en clientèle mixte-rurale

L'Auxiliaire Vétérinaire identifie et hiérarchise les urgences pour aider le Vétérinaire dans ses tournées.

Destination : mixte & rurale / Auxiliaires en poste depuis plus d'un an

En partenariat avec la  sngtv
SOCIÉTÉ NATIONALE DES
AUXILIAIRES VÉTÉRINAIRES



Objectifs

► pour le Vétérinaire

Apprendre aux Auxiliaires à identifier les différentes urgences qui se présentent à eux, à conseiller au mieux le client dans son attente, à intégrer les urgences dans le planning de la clinique, à savoir quelles questions poser pour organiser et rationaliser un planning de tournées.

► pour l'Auxiliaire Vétérinaire

Développer ses compétences pour savoir :

- identifier et hiérarchiser les urgences,
- organiser et préparer la tournée du Vétérinaire.

Contenu

- Identifier l'urgence et la hiérarchiser,
- Conseiller et rassurer l'éleveur ou le propriétaire de l'animal dans l'attente,
- Etudier l'élaboration d'une tournée, afin de respecter au mieux l'organisation du cabinet, et le confort de travail du praticien,
- Percevoir une vision globale des différents actes dans leur durée, savoir gérer les temps de déplacement, savoir tirer profit des expériences passées,
- Préparer les documents nécessaires pour la tournée, réaliser les inventaires de cheptel en prophylaxie, utiliser les outils dont dispose la structure vétérinaire, type BDIVet, assurer la gestion du suivi de la tournée,
- Connaître les différents intervenants sanitaires en élevage et leurs compétences (DDCSPP, GDS, Contrôle laitier, LDA,...),
- Mieux comprendre les demandes de certains clients.

Informations complémentaires

► Supports pédagogiques

Power point interactif & support texte, exercices pratiques.

► Formateur(s)

Formation animée par un vétérinaire praticien.

► Durée

7h sur une journée

Inscription et tarif

► Inscription

Calendrier et lieux de formation sur www.apform.fr / Inscription en ligne sur eva.apform.fr

► Tarif

290 € H.T.

Vous pouvez obtenir une prise en charge par l'OPCA-PL qui réglera directement Animal Pro Formation. Saisissez cette opportunité pour utiliser 7h de DIF (Droit Individuel à la Formation) sur le quota annuel.